

niser son fonctionnement, ses programmes.

"Avec l'appui déjà reçu de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province, nous insisterons, dit-il, pour l'obtention d'un Code de commerce Canadien comprenant entre autres matières l'établissement d'une loi de faillites uniforme pour tout le Canada.

"Nous interviendrons auprès des autorités compétentes comme dans les années passées pour nous opposer à l'octroi de privilèges spéciaux, sollicités sous le couvert de projets de loi, relatifs aux sociétés co-opératives, et nous devons veiller à protéger la juste liberté des patrons dans la réglementation des heures de travail, de même qu'à la sauvegarde de tous les droits acquis et légitimes des compagnies commerciales conciliables avec le maintien des avantages de la libre concurrence."

Le nombre des juges à Montréal est insuffisant, nous devons insister auprès des autorités fédérales pour obtenir un nombre suffisant de juges promis déjà.

Un bill destiné à protéger les expéditeurs quant aux responsabilités des transports par eau est devant le Parlement, il a été appuyé par cette chambre, nous en attendons le vote.

La Chambre devra continuer l'étude de toutes les mesures propres à rendre de plus en plus étendues nos relations avec les principaux pays d'Europe.

De grands travaux ont été faits pour l'amélioration du St-Laurent et le perfectionnement de l'outillage de notre port. Nous ne devons pas nous arrêter en si bonne voie et la Chambre continuera à demander au gouvernement fédéral le parachèvement de l'oeuvre si heureusement commencée. Montréal doit être le premier port du continent et, si possible, libre de toute entrave.

Notre Chambre a très fortement recommandé à différentes reprises la construction du canal de la Baie Géorgienne; l'avenir de notre commerce fluvial repose sur sa construction.

Il est de la plus haute importance que nous ayons un embranchement aussi direct que possible qui relie Montréal au Grand-Tronc Pacifique qui bientôt traversera toutes les parties du Canada. Notre Chambre continuera de prêter son attention à cette question ainsi qu'à celle de la création de voies ferrées de colonisation.

M. O. S. Perrault parla également de l'encombrement des tramways à faire disparaître et de la distribution du fret par tramways à créer.

Son discours que nous regrettons de ne pouvoir reproduire in-extenso a été souvent interrompu puis suivi par les applaudissements de la Chambre.

Après M. Perrault, le premier et le second vice-président, MM. L. L. Larivière et Armand Chaput, prirent tout à tour la parole, en promettant au nouveau pré-

sident leur concours le plus entier pour mettre à exécution le programme qui vient d'être tracé. Tous deux adressèrent leurs félicitations au président sortant de charge et au nouvel élu. M. Geo. Gauthier, le nouveau trésorier, remercia la Chambre de la confiance qu'elle lui a témoignée et promet de suivre la trace de ses devanciers, en doublant et même triplant l'actif de la Chambre de Commerce, actuellement en caisse, ne demandant pour cela que la générosité bien connue de ses membres.

M. J. Contant, ancien président, en quelques mots fait voir à ses collègues l'essor considérable qu'a pris la Chambre de Commerce en ces dernières années. Son influence aujourd'hui dit-il, est considérable dans les cercles politiques et municipaux, la meilleure preuve qu'on saurait en donner c'est que dans nombre de circonstances, on sollicite son opinion et que rarement on va à son encontre.

Finalement, M. Contant propose un vote de remerciements au président, et aux officiers sortant de charge, pour la manière habile dont ils ont conduit la Chambre, durant les deux dernières années. Il remercie également les scrutateurs, du long travail qu'ils ont dû s'imposer pour dépouiller le scrutin.

M. H. Catelli présentera sous peu un rapport sur l'importante question qui est actuellement soumise à la commission des eaux limitrophes à Toronto.

MM. C. A. Laframboise, Alex. Dubé, Aurèle N. T. Chamberland, Arthur Surveyer, I. C., et J. Aimé Mignault sont admis membres de la Chambre.

#### CONVENTION DE L'ASSOCIATION DES QUINCAILLIERS DÉTAILLANTS DE LA PROVINCE D'ONTARIO

La convention de l'Association des Quincailliers Détaillants de la province d'Ontario s'est ouverte à London le 8 février. L'association a tenu ses assemblées au Masonic Temple, tandis qu'une exposition avait été organisée au City Hall.

Le mardi après-midi, la salle des assemblées se remplit promptement à 2.30 p.m. et l'échevin Eckart souhaite la bienvenue aux membres de la convention et à leurs amis. Le président Brocklebank, après avoir brièvement répondu, fit lire les minutes de la dernière convention qui avait eu lieu à Hamilton; ces minutes furent acceptées. Puis le président prit la parole, représentant les quincailliers vendant au détail, en particulier et tous les détaillants en général, comme des éducateurs du public, comme formant un véritable bureau d'informations. Les commerçants devraient s'intéresser davantage à la chose publique, car ils connaissent les besoins du pays mieux que qui que ce soit.

Il parla avec enthousiasme de la réception qui fut faite à l'association lors de son voyage à Montréal, l'été dernier.

Le président préconise la formation d'une Compagnie Mutuelle d'Assurance des détaillants en Quincaillerie contre l'incendie.

Après le discours du président, le secrétaire lut son rapport, dans lequel il constate que les finances de la compagnie sont sur un bon pied.

D'après le rapport du comité exécutif, le nombre des membres s'est accru pendant l'année et les finances de l'association se sont améliorées; l'actif actuel de l'association est de \$344.46 et son passif est nul. Le secrétaire Wrigley ajoute que depuis le premier de l'an, les contributions des membres se sont élevées à \$1.200 et qu'après avoir payé toutes les dépenses de la convention, il devrait rester au crédit de l'association une somme de \$1.200 à \$1.500. Celle-ci est donc en bonne condition pour entreprendre une campagne en faveur d'une assurance mutuelle contre le feu.

Des comités furent ensuite nommés et des arrangements pris pour un banquet.

Une adresse fut présentée à Mr. F. C. Larivière, de Montréal, lui conférant le titre de membre honoraire à vie de l'association, en reconnaissance de l'aide qu'il lui avait prêté en de nombreuses circonstances. Mr. Larivière prit la parole en disant que le succès des conventions dépend de la coopération et il fit appel à tous pour qu'une plus grande coopération existe entre employeur et employés.

L'assemblée s'ajourna à 5.40 p.m.

Le soir il y eut concert dans le City Hall.

Le mercredi matin, la séance s'ouvrit par une courte allocution de M. F. C. Larivière, et on discuta la question de l'assurance mutuelle. Dans l'après-midi, une visite eut lieu à la fonderie et à l'établissement d'émaillage McClary, où des rafraîchissements furent servis aux visiteurs. A la réunion du soir, diverses questions furent discutées concernant le commerce de détail de la ferronnerie; éclairage à la gazoline, publicité, rabais des prix, système dans le magasin.

La séance de jeudi fut consacrée aux affaires non terminées et à la lecture du rapport du Joint Committee et à la nomination du nouveau comité exécutif.

Le jeudi soir eut lieu un banquet, où plusieurs discours furent prononcés; on porta divers toasts et des chants eurent lieu.

\* \* \*

Cette année, l'exposition faite dans le City Hall avait plus d'importance que l'année dernière, plus de cinquante firmes y ayant pris part. Les exposants avaient lutté d'émulation pour rendre leurs stands plus attrayants. Un certain nombre d'exposants avaient instal-